

2. Proposer des ateliers informatiques pour les seniors

1. Contexte et description

La fracture numérique, régulièrement évoquée dans les médias, est en étroite corrélation avec le niveau de formation, le statut professionnel, la situation familiale ou l'âge. S'agissant de ce dernier facteur, les initiatives visant à proposer des ateliers ou des formations informatiques aux personnes âgées ou d'âge moyen se multiplient. Elles leur permettent d'appréhender et de s'approprier les nouvelles technologies.

Il peut s'agir en premier lieu de démystifier l'ordinateur et d'apprendre à se familiariser avec celui-ci : mise en route, manipulation de la souris et du clavier... Ensuite, les thèmes abordés peuvent être très variés : internet, messagerie, traitement de texte, utilisation des périphériques, retouche photo, etc. L'objectif final est de permettre à chacun d'utiliser l'ordinateur de manière autonome.

Les seniors peuvent ainsi « rester dans le coup » en utilisant les nouveaux modes de communication, en maintenant le lien avec les jeunes générations, mais aussi accéder à l'information disponible sur internet voire accomplir certaines formalités administratives. L'atelier informatique est aussi un lieu d'échange et de rencontre pour les aînés.

2. Publics cibles

Les personnes de plus de 60 ans.

3. Parties prenantes

- Le projet peut être développé à l'initiative des mandataires politiques et/ou par le Plan de cohésion sociale, le Conseil consultatif communal des aînés, l'Espace public numérique et/ou tout citoyen témoignant d'un intérêt particulier pour le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- Un acteur du secteur associatif peut être impliqué dans la mise sur pied et l'animation de l'activité (Asbl Cap-Net à Orp-Jauche)

4. Mise en œuvre

- Définir un lieu : EPN, local communal, bibliothèque.
- Obtenir le matériel nécessaire si les lieux n'en sont pas équipés : ordinateurs, périphériques, accès à internet, éventuellement rétroprojecteur.
- Identifier le ou les animateurs (bénévoles – membres du CCCA ou autre).
- Développer une pédagogie adaptée aux besoins et au niveau des participants ; le cas échéant, distinguer entre séances de cours et séances encadrées d'exercices/de partage des connaissances.
- Définir les thèmes avec les bénévoles et les participants.
- Eventuellement soutien d'un travailleur social afin d'orienter, évaluer et réorienter si nécessaire.
- Définir la temporalité de l'activité : séances de quelques heures, se tenant de une à deux fois par semaine.
- Médiatiser l'action via divers canaux (bulletin communal, site internet, Facebook, presse régionale et gratuite, affichages, flyers).
- Mettre en place un processus d'évaluation (questionnaire d'évaluation/suggestions remis aux participants, réunions régulières entre animateurs ou avec le travailleur social supervisant l'activité).

5. Conditions de réussite

- Participation gratuite, éventuellement participation minimale pour le café, les fournitures...
- Nombre de participants cohérent avec l'équipement disponible.
- Qualité de l'animation (compétences, ouverture d'esprit, patience), programme actuel compte tenu de l'évolution des technologies, matériel récent et en bon état de fonctionnement (internet, codes d'accès, wifi...), ambiance (résolution des conflits, règlement d'ordre intérieur, liens entre les participants...).
- Accessibilité géographique pour les participants (le cas échéant prévoir un système de covoiturage).
- Budget de fonctionnement : équipe d'animation & coordination administrative, local, publicité (flyers, affiches), matériel.



6. Pratiques exemplatives

Orp-Jauche : dans un local communal, les seniors se retrouvent toutes les semaines pour s'entraider dans l'utilisation des outils informatiques : gérer une boîte mail, créer des comptes sur des sites, envoyer des photos... Le groupe s'est étendu à d'autres tranches de la population qui viennent au local pour une aide ponctuelle. Le PCS met à disposition le local équipé.

Chaufontaine : Cet atelier fonctionne depuis 2010 avec une équipe d'une quinzaine de bénévoles dans le cadre du PCS. Chaque mardi matin, ceux-ci prodiguent des conseils et partagent leur savoir-faire avec les participants et les aident à progresser dans leur apprentissage des nouvelles technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

